



Demande de nationalité française par Décret

Par **Douwomognako**, le **08/09/2021** à **00:15**

Bonjour,

Je suis entre en France en 1978. J'ai commencé à travailler en 1978. J'ai eu trois enfants de nationalité française. Je suis salarié actuellement. En 2019, j'ai introduit par courrier postal recommandé mon dossier complété avec les documents demandés par le Guichet de la Préfecture de Créteil le 18 avril 2019. Depuis, je n'ai toujours pas reçu un. Recipise de demande de nationalité française et je n'ai pas reçu une convocation pour l'entretien habituel. Malgré mes multiples relances, avec de nouveaux éléments comme un. Changement de domicile, le document du ministère de l'intérieur qui facilite la nationalité française, toujours rien. Comment résoudre une telle situation ?

Je vous en prie, veuillez me venir en aide.

Par **Marck.ESP**, le **08/09/2021** à **07:31**

Bonjour

Je pense que vous devriez maintenant refaire votre dossier, directement en ligne.

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/naturalisation>

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Bien à vous